

FINANCES

LES PERSPECTIVES DE L'HEURE PRESENTE

Plus on observe ce qui se passe chez nos voisins, mieux on se rend compte de la formidable reprise des affaires qui s'y produit. Il semble en vérité que des usines nouvelles surgissent du sol même de la grande fédération et grandissent en un jour.

Dans les forges où se façonne le métal on travaille jour et nuit et ce n'est pas encore assez, il faut s'agrandir. On demande de l'acier et du cuivre, on en veut chaque jour davantage, on exige à la fois la quantité et la qualité.

A cette période de l'année, aux Etats-Unis comme au Canada, le transport des grains, provoque une tension monétaire, d'autant plus sensible que la récolte est plus importante. Or, les banques américaines regorgent de capitaux et ne demandent qu'à le prêter au commerce. Ces prêts représentent à la vérité une grande partie des avances, consenties sous diverses formes, aux alliés. On doit reconnaître qu'ils constituent le dérivatif nécessaire à la menace d'engorgement des banques par l'or.

Quoiqu'il en soit le monde financier reconnaît aujourd'hui les avantages qu'offre le système dit de la réserve fédérale, qui est le grand régulateur du crédit et de l'encaisse métallique de l'ensemble des banques américaines.

La Bourse est moins active et surtout moins fiévreuse: des contre-courants se produisent. Spéculativement la situation demeure excellente. Toutes les so-

ciétés industrielles voient s'accroître rapidement leurs recettes. Il s'ensuit que les cours de ces valeurs bénéficient en Bourse d'une correspondante plus-value.

La clientèle qui place son argent a repris décidément confiance. La preuve en est que les valeurs de premier ordre sont mieux observées. Les spéculateurs s'engagent plus volontiers à la hausse et on doit reconnaître qu'ils encaissent plus rapidement des bénéfices substantiels. Les baissiers au contraire perdent courage et leurs rangs s'éclaircissent.

L'ouverture du Congrès, fixée au premier lundi de décembre, aura en Bourse une répercussion considérable. Mais cette fois la répercussion de la politique sur la finance sera heureuse. Nous en avons en effet fini, de l'hostilité systématique manifestée par les représentants du peuple aux grandes industries. Les politiciens ont compris que chacun de leurs coups, destinés aux compagnies, atteignaient en réalité le peuple, qu'ils ont reçu mission de protéger.

Le Congrès mettra à l'étude la grande question de la préparation militaire des Etats-Unis. C'est en réalité une orientation nouvelle de la politique américaine qui se dessine. Son appréciation politique dépasse le cadre de cet article, nous nous bornerons donc à constater que l'armement des Etats-Unis fournirait du travail pendant dix ans et plus aux aciéries. Cette mesure aurait sur le cours des "spécialités de guerre" une répercussion incalculable qu'il est peut-être bon de prévoir.

BRYANT, DUNN & COMPANY.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC.

- J. Alph. Ouimet vs. Marie Courteau, Mme J. E. Paquet et G. E. Paquet, Enreg., Grand" Mère, \$103.
O. Richard vs. J. A. Hodgson, Dorval, \$169.
Z. Bélanger vs. Albert Chartrand, Cartierville, \$108.
Jos. Ostigny et Fils vs. Jos. Brais, Chambly Bassin, \$138.
M. Moody and Sons vs. P. Domingue, Frelighsburg, \$174.
Ludger Gravel vs. Sam. Chaperon, Québec; Geo. A. Thos. Chaperon, Ste-Monique et Chaperon et Frère, Montréal, \$168.
A. Racine Ltd. vs. Sam. Egger, Ste-Agathe-des-Monts, \$138.
B. Trudel et Cie vs. Henri Blanchard, Saint-Etienne de Bolton, \$234.
Mme R. de L. Tessier vs. la Ville St-Pierre, Ville St-Pierre, \$110.

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC.

- Donalda Lacasse vs. L. Zénon Renaud, Montréal et Trefflé Jeannotte, Saint-Henri de Mascouche, \$4,999.
McLary Mfg. Co. vs. Henry Lowre, Bury, \$104.
Fred. Hamilton vs. E. Renaud, Calgary, \$360.
W. F. Cummings vs. Blaumer Bros. & Co., New York, \$408.

- Beaudoin Ltd. vs. Aldéric Brissette, Longueuil, \$116.
Mélanie Lafontaine vs. Arthur Lafontaine, de Saint-Jacques-le-Mineur, \$172.
J. O. Morin vs. J. H. Deschamps, Granby, \$150.
Les enfants mineurs de Régina Lamarque Beaulieu vs. L. Larue, Cartierville, \$1,070.
Crédit Foncier vs. John E. Eaves, Westmount, \$7,056.
Ls. R. Montbriant vs. Ovide Corbeil, Sault au Récollet, \$150.
Ls. R. Montbriant vs. Elphège Dufresne, Montréal, \$150.
F. Deschamps and Co. vs. Geo. Labelle, Saint-François de Sales, \$438.
F. Bigras et al. vs. Succession Jos. Godbout, Westmount, \$2,299.
Quebec Preserving Co. vs. J. Arthur Perron, Saint-Gédéon, \$359.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT. — PROVINCE DE QUEBEC

- M. P. S. Corp. vs. Zénon Champagne, Pointe aux Trembles, \$14.
M. Segal vs. Alex. Richard, Maisonneuve, \$25.
M. Moody and Sons vs. Rodrigue Dumoulin, Labelle, \$17.
M. Moody and Sons vs. Ls. Mercier, La Minerve, \$14.
M. Moody and Sons vs. John Read, Frelighsburg, \$50.

- Wilner Loan Syndicate vs. M. Macseul, Ottawa, \$35.
Mme J. Desmarteau vs. Art. Giguère, Ile Perrot, \$45.
Montreal Collection Agency vs. Alb. Bégin, Maisonneuve, \$50.
S. Kosowsky vs. Alex. Gendron, Sorel, \$36.
Louisa Lapierre vs. Orfire Leduc, Valleyfield, \$19.
Tudhope Anderson Co. Ltd. vs. O. Bourgeois, Fougèreville, \$42.
Couvrette-Sauriol Ltée vs. P. Elz Paul, Sorel, \$36.
L. N. Hadd vs. J. M. Gabias, Westmount, \$18.
A. Blanchard vs. A. E. Rollitt, Westmount, \$47.
Verdun Athletic Ass. Ltd. vs. W. R. Andrews, Verdun, \$10.
La Presse vs. W. Bougie, Terrebonne, \$84.
H. W. Jesmer vs. Alex. Harris, Saint-Lambert, \$48.
Beaudoin Ltée vs. Emery Lécuyer, St-Lambert, \$10.
A. Denis vs. Alphonse Laplante, Lachine, \$74.
McClary Mfg. Co. vs. Stanislas Desmarais, Verchères, \$35.
Dame A. Lachapelle et vir vs. Dame Léon Lépine, Outremont, \$82.
Granger Frères Ltd. vs. Wilf. Chartrand, Saint-Rémi, \$88.
F. X. Sicard vs. Polycarpe Carrière, Saint-Pierre, \$75.